

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4104**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Industries des pâtes, papiers et cartons

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative de la Métallurgie	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

226 Papier, carton

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel Industries des pâtes, papiers et cartons est un opérateur de production qui conduit et effectue l'ensemble des opérations de fabrication de la pâte à papier, du papier et du carton. Ses activités professionnelles consistent à :

- **CONDUIRE, PILOTER CONTROLER LES INSTALLATIONS SOUS LA RESPONSABILITE DE SON SUPERIEUR HIERARCHIQUE :**
 - Participe aux opérations d'arrêt ou de démarrage de la production ;
 - Régler la machine et ses périphériques en fonction des objectifs qualitatifs et quantitatifs qui lui ont été fixés.
 - Surveiller le déroulement de la production de pâte, papier ou carton, vérifier et optimiser les paramètres de conduite sur le circuit où il est affecté et intervenir sur les installations en conduite locale ou manuelle si nécessaire.
 - Détecter toutes anomalies ou dysfonctionnements et participer à l'analyse de leurs causes.
 - Gérer, en collaboration avec les équipes amont et aval, les flux de matières (pâte, vapeur, énergies, eaux...).
 - **PRODUIRE, MAINTENIR LA QUALITE :**
 - Surveiller les dosages, l'ajout d'additifs et de pâtes et effectuer les ajustements nécessaires.
 - Prélèver des échantillons aux différents états de préparation, les transmettre au laboratoire et /ou les analyser et avertir en cas de non-conformité.
 - Maintenir son poste de travail en état de propreté et de sécurité, notamment en cas de casse.
 - **ACCOMPAGNER ET FACILITER LES OPERATIONS DE MAINTENANCE :**
 - Effectuer les contrôles usuels (visuels, sonores...) et les vérifications préconisées sur les différents circuits dont il a la charge. Participer à la fiabilisation de l'outil de production afin de garantir une qualité optimale
 - Effectuer les travaux préalables aux interventions de maintenance : préparer l'installation en vue de l'intervention du service maintenance (isoler des circuits...).
 - **INFORMER, CONSIGNER, TRAVAILLER EN EQUIPE :**
 - Echanger les informations relatives au fonctionnement de la machine avec les autres équipes de production
 - Consigner par écrit les faits marquants, renseigner les tableaux de suivi de son activité et rédiger un compte rendu en fin de poste.
 - Informer de tous les incidents techniques et établir les rapports et tableaux de suivi demandés.
- Son activité est exercée dans le respect des procédures de travail et des consignes de sécurité avec une utilisation rationnelle et économique des matériels, des outils et des équipements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les emplois concernés se situent dans des entreprises de production de pâtes, papiers et cartons. Le titulaire du baccalauréat professionnel Industries des pâtes, papiers et cartons pourra occuper un emploi d'opérateur / conducteur dont les caractéristiques pourront varier selon les entreprises et le type d'installation.

Avec l'expérience, il pourra occuper un emploi de conducteur de machine et évoluer vers des postes d'encadrement.

Opérateur de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

H3101 : Conduite d'équipement de fabrication de papier ou de carton

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les unités constitutives du diplôme sont les suivantes : - Mathématiques et sciences physiques, Travaux pratiques de sciences physiques

- Technologie : Génie papetier

- Évaluation des activités en milieu professionnel (Synthèse des activités professionnelles en entreprise, Mesures de caractéristiques sur

pâtes, papiers, cartons, Pilotage, conduite de machine : simulation - banc d'essai)

- Langue vivante
- Français, histoire et géographie
- Éducation artistique, arts appliqués
- Éducation physique et sportive
- Facultatif : Langue vivante, Hygiène prévention secourisme

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée par le diplôme (employeurs et salariés en nombre égal).
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juillet 2006 portant création du baccalauréat professionnel spécialité "Industries des pâtes, papiers et cartons" et fixant ses modalités de préparation et de délivrance (J.O. du 28 juillet 2006)

Diplôme abrogé ; dernière session d'examen en 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet, Céreq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :